ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fraudes aux certificats d'énergie

Question écrite n° 31966

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois alerte Mme la ministre de la transition écologique sur les pratiques malhonnêtes de certaines entreprises du photovoltaïque et sur le désarroi de leurs victimes. Des escroqueries de plus en plus nombreuses sont concoctées par de faux artisans ou des fournisseurs de certificats d'économie d'énergie (CEE) frauduleux. Dans un rapport de 2018, Tracfin a fait un constat alarmant : de nombreuses entreprises malveillantes cherchent à revendre des CEE à des victimes alors que les travaux restent fictifs ou de piètre qualité. Les particuliers ne constatent aucune économie sur leur facture d'énergie comme cela devrait être le cas. Elle lui demande ainsi quelle stratégie le Gouvernement compte adopter pour mettre fin à ces fraudes aux certificats d'énergie.

Données clés

Auteur : Mme Danielle Brulebois
Circonscription : Jura (1re circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31966
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Transition écologique
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 novembre 2020
Question publiée au JO le : 1er septembre 2020, page 5720
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)